

BOURBONNAY
17 DEC 2015

Commune de FREHEL
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du lundi 14 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le lundi 14 décembre, les membres du conseil municipal, appelés à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, se sont réunis à 19h00 à la mairie, sous la présidence de Madame MOISAN Michèle, Maire.

Date de la convocation : Mercredi 9 décembre 2015

Conseillers en exercice : 18

Conseillers présents : 16

Conseillers absents, représentés : 2

Etaient présents : Mmes BLINTZOWSKY Christiane, NABUCET-MAIGNAN Mélanie, MEHOUS Josiane, TADIER Joële, ANDRE Michèle, BOULIN Claude, RIO Isabelle, MARTIN Caroline MM CALLIOT Michel, CHOLET Didier, LAUNAY Jacques, PINAUD Bernard, POINSOT Jean-Pierre, BERNARD Claude, GIRARD Jacques,

Etaient absents, représentés : PANNETIER Laurent, DROGUET Stéphan.

Délibération n°205-2-166 ; Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ; avis du Conseil Municipal :

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), publiée le 7 août 2015, prévoit une rationalisation de la carte des Intercommunalités d'ici le 1^{er} janvier 2017. C'est à ce titre que Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor a présenté, le 13 octobre 2015, son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Dans ce schéma, la Communauté de Communes du Pays de Maignon est associée à la Communauté de communes de Plancoët-Plélan.

L'ensemble du Conseil Municipal a eu connaissance des documents concernant cette proposition.

Madame le Maire propose que le Conseil Municipal se prononce à bulletin secret sur le schéma proposé. Cette proposition est acceptée par le Conseil Municipal

Le dépouillement des votes donne le résultat suivant :

- Nombre de votants : 18
- Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- Pour le projet de Schéma Départemental : 12 voix**
- Contre le projet de Schéma Départemental : 6 voix

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Transmis à la Sous-Préfecture de Dinan le 18 décembre 2015
Affiché le 18 décembre 2015.

Le Maire, 


